



## **2<sup>eme</sup> COMMUNIQUE AUX CLUBS**

**Nous vous informons que la FAF a prolongé le délai d'enregistrement des licences « seniors » au plus tard le 20 octobre 2022.**

**Passé ce délai le système « FAFCONNECT » considère l'opération d'enregistrement clôturé et par voie de conséquence aucune demande de licence ne sera acceptée**

**Par ailleurs, nous vous signalons que les clubs qui ne disposent pas le nombre de licences requis à la date citée plus haut seront systématiquement déclaré forfait général pour la saison 2022/2023**

*SALUTATION SPORTIVES*

**L.W.F. GUELMA**